

Notice d'information pour le traitement de données à caractère personnel opéré dans le cadre du projet « budget participatif » de la Ville de Dudelange

1. Cadre général

Plateforme de référence nationale dans le domaine de la démocratie participative

La Ville de Dudelange a conclu une convention de collaboration avec UNILUX en vue de mettre en place une plateforme de collaboration pour la promotion de la démocratie participative.

Le volet dans le cadre duquel s'inscrit la présente notice légale est le projet du « budget participatif ».

Le budget participatif émane du budget global de la Ville et offre l'opportunité aux habitants de Dudelange de proposer différents projets citoyens et de voter pour ceux qu'ils préfèrent. Cette démarche participative s'inscrit dans une volonté d'impliquer les citoyens dans des projets destinés à améliorer le cadre de vie de la ville.

Pour participer à cette initiative, il y a deux possibilités :

- par voie électronique par le biais de la plateforme digitale : jeparticipe.dudelange.lu
- par voie conventionnelle en complétant un formulaire papier et en le déposant dans une urne dédiée au budget participatif

C'est dans ce cadre et dans le but d'assurer un encadrement adapté et pour promouvoir le projet que la Ville de Dudelange est amenée à gérer les données signalétiques des personnes qui ont déposé un projet pour le budget participatif.

2. Les coordonnées de la Ville et de son délégué à la protection des données

Les coordonnées de la Ville, agissant en sa qualité de responsable du traitement, sont les suivantes :

Ville de Dudelange, service de la démocratie participative locale et de la participation citoyenne

Adresse : Place de l'Hôtel de Ville
BP 73, L-3401 Dudelange

Tél. : 51 61 21 - 1

Adresse courriel : ville@dudelange.lu

Adresse courriel spéciale dédiée : biergerbedeelageung@dudelange.lu

Pour toute question concernant le traitement de vos données par la Ville, veuillez contacter notre délégué à la protection des données :

- par courriel : dpo@dudelange.lu
- par voie postale : Place de l'Hôtel de Ville
BP 73, L-3401 Dudelange.

3. Les catégories de données, la licéité des traitements de données opérés, et les finalités du traitement

Les catégories de données traitées

La Ville traite les catégories de données suivantes :

- données d'identification, coordonnées de contact, données se rapportant au projet soumis, renseignées sur différents formulaires :
- formulaire de dépôt de projet budget participatif

La licéité des traitements de données opérés

Dans le cadre du budget participatif, la Ville de Dudelange collecte les données relatives aux citoyens qui soumettent un projet. Le service de la démocratie participative locale et de la participation citoyenne est amené à communiquer des données à l'Université du Luxembourg dans le cadre du traitement des projets.

La Ville traite vos données aux fins de l'accomplissement de ses missions d'intérêt public et des obligations légales mises à sa charge par la législation applicable en matière d'organisation des collectivités locales, en particulier :

- le décret du 14 décembre 1789 relatif à la constitution des municipalités (article 50) ;
- le décret des 14-26 août 1790 sur l'organisation judiciaire (titre XI, article III) ;
- la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;
- le règlement grand-ducal du 8 juin 1979 relatif à la procédure à suivre par les administrations relevant de l'Etat et des communes ;
- la loi du 19 juin 2013 relative à l'identification des personnes physiques, au registre national des personnes physiques, à la carte d'identité, aux registres communaux des personnes physiques ;

Partant, le traitement de vos données est licite en application des dispositions de la loi du 1^{er} août 2018 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel et de l'article 6, paragraphe 1^{er}, points c) et e) du règlement général sur la protection des données (règlement (UE) 2016/679).

Les finalités du traitement

Les finalités du traitement auxquelles sont destinées vos données sont les suivantes :

- dépôt d'un projet pour le soumettre au vote du budget participatif ;
- traitement des projets soumis au budget participatif;
- analyse des projets pour déterminer les projets soumis au vote des habitants
 - étude de recevabilité
 - étude de faisabilité

4. Les sources de données et leurs destinataires

Les données utilisées pour envoyer des informations portant sur le budget participatif sont tirées des formulaires (papier ou digitaux) soumis par les personnes soumettant un projet.

Le service de la démocratie participative locale et de la participation citoyenne de la Ville de Dudelange est destinataires des données.

Les données sont partagées avec l'Université du Luxembourg (UNILUX) aux termes d'une convention de collaboration passée entre parties en date du 19 novembre 2020.

Toutefois, la société SAS iD CITY, au capital de 1'000,- €, dont le siège social est situé Parc Ménez, 29900 Concarneau, France, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Quimper sous le SIREN n° 811 548 759, fournissant la solution informatique pour l'exploitation de l'application digitale pour gérer le budget participatif et à l'hébergement des données informatiques collectées est susceptible d'accéder aux données en sa qualité de sous-traitant de la Ville, ceci uniquement dans le cadre de la maintenance informatique et technique du logiciel d'exploitation respectivement de l'hébergement des données.

Toute personne, qui à quelque titre que ce soit, intervient dans le cadre des opérations de gestion, de contrôle et de maintenance et toute personne ayant plus généralement accès au fichier de données à caractère personnel, est tenue d'en respecter le caractère confidentiel, sauf pour les besoins des échanges nécessaires entre les personnes intervenant dans le traitement des données. L'article 458 du Code pénal leur est applicable.

5. La collecte des données auprès de la personne concernée : caractère obligatoire de la fourniture de données et les conséquences en cas de refus de les fournir

La fourniture des données suivantes est obligatoire :

- numéro de téléphone (champ privé non affiché sur la plateforme) ;
- adresse courriel ;
- nom d'utilisateur ;
- profil ;
- civilité ;
- prénom ;
- nom ;
- date de naissance ;
- résident de Dudelange – oui ou non ;
- si résident de Dudelange : quartier à spécifier.

Un refus de la part de la personne qui désire soumettre un projet au budget participatif entraîne l'impossibilité de soumettre un projet.

6. Les durées de conservation

Les données sont conservées pendant un délai de 5 ans à partir de leur enregistrement, délai après lequel elles sont effacées, sauf lorsqu'elles font l'objet d'une procédure de contrôle.

De manière générale, les données relatives à la comptabilité (factures, notes de crédits) sont conservées pour une durée de 10 ans qui prend cours à la clôture définitive de l'exercice financier de l'année au cours de laquelle une taxe a été acquittée (en vertu de l'article 168 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988).

Les durées de conservation reprises ci-dessus s'appliquent sans préjudice d'un éventuel traitement ultérieur pour des finalités compatibles notamment à des fins statistiques ou de recherche scientifique ou à des fins archivistiques dans l'intérêt public (en particulier leur conservation par les Archives nationales).

7. Le transfert de vos données vers un pays tiers

Vos données sont traitées au sein de l'espace économique européen.

8. Les droits de la personne concernée

Vous bénéficiez des droits prévus au chapitre III (articles 12 à 22) du règlement (UE) 2016/679. Vous disposez ainsi, dans la limite de la réglementation applicable, du droit d'accès à vos données (article 15), du droit à la rectification des données (article 16), du droit à l'effacement de vos données dans les conditions prévues par l'article 17 dudit règlement ainsi que du droit à la limitation du traitement (article 18).

Le traitement de vos données n'implique pas de prise de décision automatisée produisant des effets juridiques vous concernant ou vous affectant de manière significative de façon similaire.

Toute communication relative à une demande d'information, à une réclamation ou quant à l'exercice de vos droits prévus par les dispositions du règlement (UE) 2016/679 est à adresser au délégué à la protection des données de la Ville (dpo@dudelage.lu) ; Place de l'Hôtel de Ville ; BP 73, L-3401 Dudelange).

9. Réclamation auprès de la Commission Nationale pour la Protection des Données (CNPD)

Si, après nous avoir contacté, vous estimez que le traitement de vos données effectué par la Ville constitue une violation du règlement (UE) 2016/679 ou que vos droits prévus par ledit règlement ne sont pas respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Commission nationale pour la protection des données (CNPD), 15, Boulevard du Jazz, L-4370 Belvaux, téléphone (+352) 26 10 60 – 1 (<https://cnpd.public.lu>).